

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Avant le départ, chaque participant âgé de 16 ans ou plus devra lire et approuver le document *Avis de dégagement de responsabilité en cas d'accident*. Pour les participants âgés de moins de 16 ans, cette décharge de responsabilité doit être signée par un parent.

Entente relative à la libération, à la renonciation et à l'indemnisation par le participant

La présente **Entente relative à la libération, à la renonciation et à l'indemnisation par le participant** (l'« entente ») est conclue entre le participant désigné ci-dessus et la Société canadienne de la sclérose en plaques et ses sociétés affiliées (collectivement, la « Société de la SP »).

Je soussigné, le participant désigné ci-dessus, comprends et conviens que ma participation à l'événement est conditionnelle à mon acceptation des modalités et conditions énoncées dans la présente entente.

1. Le risque de blessure existe dans toute activité récréative. Des chutes, des collisions et d'autres incidents peuvent survenir et causer des blessures. En raison de la nature même de certaines activités, le risque de blessure peut augmenter. Les lésions peuvent varier de blessures mineures à des blessures plus graves à la tête, au cou ou au dos (par exemple, une commotion cérébrale). Certaines blessures peuvent entraîner une paralysie ou se révéler potentiellement mortelles. Ces blessures résultent de la nature de l'activité et peuvent se produire n'importe où sur les terrains où passent les sentiers sans que ce ne soit la faute des personnes ni des installations. Les risques de blessure peuvent être réduits si les règles de conduite et la signalisation de Plein air Sutton et du défi sportif sont respectées.
2. En cas d'accident, les ressources se déploieront le plus rapidement possible compte tenu des conditions changeantes de température, des distances à parcourir, de la circulation routière et de l'état du terrain. Nous ne pouvons garantir les délais pour la prestation des services de premiers soins ou de toute intervention d'urgence.

3. Nous vous recommandons de vous procurer une assurance contre les accidents et de communiquer avec votre conseiller en assurances afin de recevoir ses conseils et de vous procurer une protection adéquate advenant un accident, qui protégera votre intégrité physique et celle des membres de votre famille.

4. Je m'engage à suivre toutes les règles et directives applicables établies par la Société de la SP ou toutes parties prenantes impliquées dans le déroulement et l'organisation de l'événement en ce qui concerne la participation à l'événement. Je reconnais et conviens être le seul responsable de ma sécurité et de celle de toutes les personnes mineures dont j'ai la charge et qui participent à l'événement. Je m'engage à ne laisser à aucun moment sans surveillance une personne mineure dont j'ai la charge.

5. Je suis conscient que cet événement peut comporter des risques de blessures, graves ou non, et même entraîner la mort. Ces risques peuvent être le fait de ma propre action ou inaction, de l'action ou de l'inaction d'autres participants à l'événement, des conditions dans lesquelles se tient l'événement, ou de la négligence des bénéficiaires de la libération désignés plus loin. J'accepte ces risques, de même que tous les autres risques découlant de l'événement, qu'ils soient connus ou non. J'assume l'entière responsabilité pour l'ensemble des pertes, coûts et/ou dommages que je subis par suite de ma participation à l'événement, même s'ils sont attribuables à la négligence des bénéficiaires de la libération désignés plus loin.

6. Je confirme que mon état de santé satisfait aux exigences afférentes à l'événement (y compris toutes les activités accessoires liées à l'événement) et que le matériel, quel qu'il soit, fourni et utilisé par moi dans le cadre de ma participation à l'événement sera en bon état mécanique et répondra à toutes les normes de sécurité applicables. Je m'engage à immédiatement cesser de participer à l'événement si je constate l'existence d'un danger ou de conditions dangereuses inhabituels, ou si j'estime être incapable de ou inapte à poursuivre ma participation pour quelque raison que ce soit.

7. En donnant mon accord à la présente entente, JE LIBÈRE, EXONÈRE ET CONVIENS DE NE PAS POURSUIVRE la Société canadienne de la sclérose en plaques, le Mont Sutton, Plein air Sutton, les organisateurs, les bénévoles, les employés, les municipalités ou autres autorités gouvernementales pertinentes, les propriétaires ou bailleurs de lieux où se déroule l'événement ou toute autre activité accessoire, l'ensemble

des autres participants, commanditaires, annonceurs et fournisseurs, ainsi que leurs administrateurs, directeurs, mandataires, propriétaires, dirigeants, bénévoles ou membres du personnel respectifs (chacun, un « bénéficiaire de la libération ») relativement à toute responsabilité, demande, réclamation, perte, blessure ou charge et à tout dommage que je pourrais subir par suite de ma participation à l'une quelconque partie de l'événement, que ce soit à titre de participant, de spectateur, de concurrent ou autrement, et qui sont causés, ou sont allégués être causés, de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie, par les bénéficiaires de la libération, y compris par leur négligence ou autrement.

8. Si, malgré la présente **Entente relative à la libération, à la renonciation et à l'indemnisation par le participant**, moi, ou quiconque en mon nom, présente une demande contre l'un ou l'autre des bénéficiaires de la libération, je m'engage en outre à indemniser chacun des bénéficiaires de la libération pour tous les frais de justice, dépens, dommages ou coûts et toutes les pertes et responsabilités que l'un ou l'autre des bénéficiaires de la libération pourrait subir par suite de cette demande.
9. De plus, je consens, par ma participation à l'événement, à ce que mon nom, mon apparence et/ou ma voix, ou le nom, l'apparence et/ou la voix d'une personne mineure dont j'ai la charge, soient utilisés dans l'avenir dans les publicités ou d'autre matériel de la Société de la SP de même qu'à l'occasion de ses activités de collecte de fonds ou autres. Je reconnais que je ne recevrai aucune compensation financière pour l'une quelconque des utilisations susmentionnées.
10. Je confirme avoir l'âge légal et la compétence juridique pour donner mon accord à la présente **Entente relative à la libération, à la renonciation et à l'indemnisation par le participant**.

J'AI LU LA PRÉSENTE ENTENTE ET J'EN SAISIS PARFAITEMENT LES MODALITÉS. JE COMPRENDS QUE JE RENONCE À D'IMPORTANTES DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS MON DROIT D'INTENTER UNE POURSUITE ET LES DROITS QUE MES HÉRITIERS, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES OU BÉNÉFICIAIRES POURRAIENT DÉTENIR PAR SUITE DE MON DÉCÈS D'INTENTER UNE POURSUITE CONTRE LES PARTIES AU PROFIT DESQUELLES LA PRÉSENTE LIBÉRATION EST STIPULÉE. J'AI ÉTÉ INFORMÉ DE MON DROIT D'OBTENIR DES CONSEILS JURIDIQUES INDÉPENDANTS ET JE RECONNAIS AVOIR SOIT OBTENU DE TELS CONSEILS, SOIT RENONCÉ AU DROIT D'EN OBTENIR. JE DONNE MON ACCORD À LA PRÉSENTE ENTENTE LIBREMENT, SANS AVOIR ÉTÉ INFLUENCÉ NI POUSSÉ À LE FAIRE ET SANS AVOIR REÇU QUELQUE GARANTIE QUE CE SOIT. IL EST DE MON INTENTION QUE LA PRÉSENTE ENTENTE CONSTITUE UNE LIBÉRATION COMPLÈTE ET INCONDITIONNELLE DE TOUTE RESPONSABILITÉ, DANS LA PLUS GRANDE MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, ET JE RECONNAIS QUE, SI UNE

QUELCONQUE PARTIE DE L'ENTENTE EST INVALIDÉE, LE RESTE DE L'ENTENTE CONTINUERA DE S'APPLIQUER INTÉGRALEMENT.

Le cas échéant, un parent et/ou un tuteur légal doit accepter la présente renonciation au nom d'une personne mineure.